



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/HRC/7/10  
14 janvier 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME  
Septième session  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**PROMOTION ET PROTECTION DE TOUS LES DROITS DE L'HOMME,  
CIVILS, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS,  
Y COMPRIS LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT**

**Note du secrétariat sur les rapports devant être soumis à la septième session  
du Conseil des droits de l'homme par la Rapporteuse spéciale  
sur la liberté de religion ou de conviction, M<sup>me</sup> Asma Jahangir**

À sa sixième session, le Conseil des droits de l'homme était saisi du rapport de la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction, M<sup>me</sup> Asma Jahangir (A/HRC/6/5). À la suite du débat sur l'examen, la rationalisation et l'amélioration des mandats, le Conseil, dans sa résolution 6/37 en date du 14 décembre 2007, a pris note avec satisfaction des travaux de la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction et a demandé à celle-ci de présenter les rapports en souffrance au Conseil conformément au programme de travail annuel, et de présenter son prochain rapport annuel en 2009.

En conséquence, le document A/HRC/7/10/Add.1 comportera un résumé des communications adressées par la Rapporteuse spéciale entre le 1<sup>er</sup> décembre 2006 et le 30 novembre 2007 et les réponses reçues des gouvernements au 30 janvier 2008. Les autres additifs sont des rapports sur les visites effectuées en 2007 par la Rapporteuse spéciale, au Tadjikistan (A/HRC/7/10/Add.2), au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (A/HRC/7/10/Add.3), et en Angola (A/HRC/7/10/Add.4).

-----